



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Contamination alimentaire dans l'Aisne

Question au Gouvernement n° 858

Texte de la question

CONTAMINATION ALIMENTAIRE DANS L' AISNE

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Rambaud.

M. Stéphane Rambaud . Un scandale sanitaire est survenu dans l'Aisne il y a quelques jours. Plusieurs enfants ont en effet été contaminés par la bactérie *Escherichia coli*, qui a causé la mort d'une fillette de 11 ans. Selon la presse, quatre des cinq boucheries concernées, qui ont toutes été fermées par les autorités, sont halal, cependant on retrouve ces viandes dans les circuits classiques.

Cet épisode soulève un double problème : il montre des failles sanitaires dans certains circuits d'approvisionnement et une opacité persistante sur les viandes issues d'abattage rituel. Ces viandes sont vendues sans mention du mode d'abattage dans les supermarchés et dans les boucheries.

Nos concitoyens veulent consommer en connaissance de cause. Or, dans de nombreuses villes, l'offre devient presque exclusivement halal, privant les Français de leur liberté de choix.

Mme Dominique Voynet . Vous pouvez aussi devenir végétarien, si vous voulez ! (*Sourires sur les bancs du groupe EcoS.*)

M. Stéphane Rambaud . Madame la ministre de la santé, comptez-vous rendre obligatoire un étiquetage clair et systématique des viandes issues d'abattage rituel afin de garantir la transparence, la sécurité sanitaire et la liberté de choix des consommateurs ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

M. Hervé de Lépinau . Excellente question !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles.

Mme Catherine Vautrin, *ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles* . Vous l'avez rappelé, le 18 juin dernier, une petite fille, Élise, est décédée à la suite d'une contamination, et trente personnes ont été hospitalisées. La majorité d'entre elles sont de retour à domicile. Cependant, comme vous pouvez l'imaginer, les autorités sanitaires telles que Santé publique France et la direction générale de l'alimentation suivent l'analyse des différents échantillons pour identifier la cause des contaminations. Le ministre Yannick Neuder s'est rendu dimanche 23 juin à l'hôpital de Saint-Quentin pour apprécier la façon dont chacun de ces patients était soigné.

Le temps de l'enquête est désormais venu pour déterminer les causes de la contamination. Nous ne disposons que des premiers résultats et l'analyse de soixante-cinq échantillons supplémentaires est en cours. Pour répondre concrètement à votre question, la direction départementale de la protection des populations suit la

situation sur le terrain. Le parquet de Saint-Quentin s'est dessaisi au profit de la procureure de Paris eu égard à l'importance de la contamination et au fait que nous devons en tirer des enseignements. Nous établirons l'ensemble des causes en examinant toutes les conséquences afin de prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la traçabilité et la qualité des produits vendus. (*Mmes Brigitte Liso et Stéphanie Rist applaudissent.*)

Mme la présidente . La parole est à M. Stéphane Rambaud.

M. Stéphane Rambaud . Il faut préciser l'étiquetage pour améliorer la traçabilité de la marchandise.

Un député du groupe RN . Bien sûr !

M. Stéphane Rambaud . Le groupe Rassemblement national demande tout simplement une bonne information pour le consommateur, pour la viande comme pour tous les autres produits.

M. Hervé de Lépinau . L'information et la traçabilité !

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre.

Mme Catherine Vautrin, ministre . J'utilise les quelques secondes qu'il me reste pour répondre que la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, la direction générale de l'alimentation et Santé publique France travailleront et tireront les conséquences de l'enquête pour garantir la qualité de ce qui est vendu en chaque point de notre territoire.

M. Emeric Salmon . Et la traçabilité !

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Rambaud](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 858

Rubrique :

Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités et familles

Ministère attributaire : Travail, santé, solidarités et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juillet 2025